

Synthèse Forum de Marseille – 30 septembre 2015

Rédigée par Julie DE MUER et Prosper WANNER, experts du Conseil de l'Europe

Rappel :

Le Conseil de l'Europe a souhaité associer au processus de validation du Plan d'Action Faro 2014/15 les principaux acteurs locaux impliqués dans les initiatives se rapportant aux Principes de Faro à Marseille, Venise, et Pilsen. Ces villes pilotes ont permis de mettre en oeuvre le plan d'action du Conseil de l'Europe.

Le Forum de Marseille s'est déroulé sur une demi journée le 30 Septembre 2015 dans les locaux du musée d'Histoire de Marseille à l'Atrium World Trade Center à Marseille et a été coordonné par Mme Julie de Muer en qualité de Témoin et rapporteuse auprès du Conseil de l'Europe et Mr Prosper Wanner en qualité d'expert du Conseil de l'Europe sur la présentation du rapport et animation de la séance.

Présents (20 personnes) :

Carine Antiq et Anna Sinsoillez (ADDAP 13)

Mireille Jacotin et Lucile Oberson (AGCCPF Paca)

Alexandre Field (Bureau des Guides du GR2013)

Alain Moreau (Coordination patrimoine et création 2/3)

Céline Rousseau (La Gare Franche- Cosmos Kolej)

Jean Cristofol, Agnès Blais, Vincent Fraschina, Nathalie Cazals (Hôtel du Nord)

Sophie Deshayes (Musée d'histoire de Marseille)

Christian Potiron (Pilsen 2015 Capitale européenne de la Culture)

Isabelle Miard (Rives et culture)

Catherine Vestieu (Commission patrimoine 15/16 et élue à la culture Mairie du 8^{ème} secteur)

Florence Ricard (Mairie du 8^{ème} secteur, service culture)

Pascal Raoust, Loic Giraudon, Joelle Giordano, Sophie Schaffar (Ville de Marseille services culture, coopération décentralisée et relations internationales)

Excusés (4 personnes) :

Christine Breton (AGCCPF), Gilles Suzanne (Université Aix-Marseille) , Samia Chabani (Ancrages), Rémi Bellia (Marco Polo/Migrantour)

Absents (1 personne) :

Agnès Baruol (Conseil général 13)

Déroulé :

09.30 Accueil et bienvenue - Adoption de l'ordre du jour

09.40 Présentation des objectifs du forum (Prosper Wanner, expert Conseil de l'Europe)

09.50 Tour de table : présentations par chaque participant des actions/projets/initiatives réalisées ou en cours qui relèvent des principes de Faro

10.30 Communauté de Faro : Présentation de l'expérience de Pilsen (Christian Potiron, Directeur de programme en charge de la participation, Pilsen Capitale européenne de la culture 2015)

11.00 Présentation des documents produits par le Conseil de l'Europe : AT(2015)105 et AT(2015)154 (Prosper Wanner)

11.15 Débat et discussion : le cadre de référence (principes, critères, concepts principaux), les outils et mécanismes (Initiatives de Faro, Communauté de Faro)

12.45 Conclusion

13.00 Fin du Forum

Enseignements du Forum de Marseille

1-Méthodologie

Bottum-up : l'approche bottum-up est aussi importante dans le processus de recherche action que dans la mise en œuvre même d'un processus Faro.

Les institutions ont intérêt à confier leurs sujets aux citoyens qui souhaitent s'en emparer et en proposer des formes de récits (ex : dans le cadre de la mise en place de la métropole, institutionnellement mal acceptée, l'appropriation par les habitants est déterminante- GR2013 Métropole commune).

Les citoyens ont besoin de cadres légitimes pour porter leurs récits s'ils veulent qu'ils agissent sur le Bien commun (ex : consultation urbaine territoriale- GR2013 Métropole commune).

2- Les principes et perspectives

RECIT : Le récit commun n'est audible que si on l'accepte au pluriel.

Le récit peut devenir une notion dangereuse si il n'assume par la dimension conflictuelle du patrimoine et ne considère pas comme une valeur les contradictions et les mises en tension des récits et des savoirs au cours d'un processus collectif.

Si le groupe patrimonial ne fait pas avancer le conflit dans un cheminement constructif, alors sa pratique du récit devient vide de sens.

Le récit doit être porteur de sens dans son élaboration (forcément contradictoire) comme dans son énonciation (commune mais pas forcément unique).

Le patrimoine peut favoriser un cadre de dialogue et d'expression du conflit plus apaisé entre acteurs quand il permet de fabriquer un langage commun pour s'entendre et une approche en droit commun où chacun est responsabilisé (ex : ADDAP13 – fabriquer de l'en-commun pour « prendre soin » de soi, des autres, du bien commun).

Comment co-exister lorsque les récits sont pluriels ?

Accord sur la patrimonialisation : c'est un processus d'appropriation et de co-construction.

Le groupe patrimonial n'agit pas que dans le domaine du symbolique. L'évolution des représentations et des circulations de savoirs que permet Faro doit aussi permettre d'agir sur les diverses dimensions du Bien commun (juridiques, économiques...).

Jusqu'où peut aller l'intention et l'action d'un processus de patrimonialisation ?

Capacité à produire des récits : faire co-exister des récits pluriels et conflictuels.

Un même patrimoine peut avoir des récits pluriels comme par exemple une cité d'habitat social « remarquable » pour les architectes et « dégradée » pour ses habitants (Ex Cité les Rosiers, ADDAP 13). La communauté se sert des récits pour sensibiliser au-delà de la communauté.

Quelle est la finalité d'un récit de Faro et à qui s'adresse t il ?

Groupe patrimonial : Son existence territoriale est généralement assez localisée (sinon bascule rapidement dans un hors sol).

Une « communauté » de Faro à l'échelle d'une ville comme Marseille peut apparaître comme un contre sens qui figerait le processus dans la mesure où il s'agit plutôt d'un regroupement de communautés patrimoniales, souvent représenté par les associations. On pourrait y perdre la dynamique du groupe patrimonial qui agit à une échelle plus locale. L'institutionnalisation d'un processus produit souvent des regroupements « fictionnels ». Les échanges révèlent un peu de confusion entre l'emploi du mot « groupe patrimonial » (communautés patrimoniales) et « Communauté » (communauté de Faro)...

Comment les groupes patrimoniaux articulent ils leur actions avec des échelles institutionnelles qui les dépassent ?

BIEN COMMUN : La notion est perçue comme fondamentale si elle est à la fois productrice de valeur symbolique et agit aussi sur le réel.

La production de sens dans le cas d'un processus Faro ne peut pas être que symbolique (à la différence de l'art). Le bien commun inévitablement amène à aborder la question de la propriété, de la valeur de l'usage, de la capacité à agir sur le réel à partir des récits et pas seulement dans le domaine de la représentation. C'est là où Faro doit permettre non seulement de modifier le rapport aux savoirs d'un territoire mais aussi d'interroger le rapport à l'expertise. Il n'y a pas qu'une mise en tension et en dialogue des savoirs scientifiques avec des savoirs amateurs ou des savoirs d'usage, il y a aussi la question de comment la technostrucure institutionnelle tend à transformer ces productions de savoirs (les savoirs scientifiques en premier lieu mais aussi pourquoi pas les savoirs amateurs) en expertise ou en ressources décontextuées, hors sol. C'est aussi le risque permanent de l'instrumentalisation des savoirs au profit de formes de marketing territorial plus que de production de valeur pour la société.

A qui appartiennent les récits d'un bien commun ? Qui en profite ? Comment peuvent-ils agir sur ce bien commun ?

Acteurs politiques attentifs et bienveillants : son déficit alimente la défiance à l'égard des élus et des passeurs.

La question de la nécessité d'acteurs politiques attentifs et bienveillants a été soulignée notamment par le témoignage d'expériences (ex : quartiers créatifs La Gare franche) qui ont été vécues douloureusement dans des contextes plus institutionnalisés que le degré habituel des projets Faro à Marseille. D'une manière générale il apparaît à Marseille un déficit de bienveillance et d'attention chez les acteurs politiques, ce qui alimente la défiance actuelle à l'égard de la démocratie de représentation mais aussi à l'égard des passeurs quand ils travaillent avec l'institution.

Peut-on se passer d'une bienveillance politique pour mettre en œuvre un processus Faro ?

Modèle économique innovant : L'existence d'une réalité économique semble nécessaire pour permettre aux récits alternatifs de vivre et circuler face au récit dominant.

La question de l'argent et de l'économie a été plusieurs fois évoquée en ce que l'argent participe à la légitimation de la réappropriation par la personne de son territoire et de sa citoyenneté (ex : animateurs balades ADDAP 13).

Il a été aussi pointé la nécessité de trouver les modèles économiques qui permettent aux plus précaires de participer à des démarches Faro qui donnent sens mais qui demandent aussi du temps d'implication (ex : projet Migrantour).

Du côté de l'institution la question de l'économie a également été évoquée non pas tant pour le manque de moyens que pour acter la légitimité du temps nécessaire pour développer sans instrumentalisation un projet participatif (ex : Musée d'histoire).

L'économie, publique comme marchande, ne contribue elle pas à laisser s'imposer de fait le récit le plus « économiquement viable » ?

Territoire délimité : pertinence de se retrouver et d'échanger à une échelle plus vaste que celle du groupe patrimonial.

Crainte que la grande échelle fige le processus et en même temps constat de la nécessité et pertinence de se retrouver et échanger à une échelle plus vaste que celle du groupe patrimonial.

PARTICIPATION : La notion de co-construction, co-opération paraît plus juste que ce terme aujourd'hui quelque peu galvaudé de participation.

Comme pour la notion de Récit et de Bien commun, la notion de Participation est à la fois perçue comme inhérente à Faro et en même temps pointée comme dangereuse quand elle devient une injonction animée par des dispositifs finalement descendants et peu suivis de retours sur le réel.

La co-construction (l'en-commun) passe nécessaire par l'appropriation, ce que ne permettent pas toujours les dispositifs de participation. Faro devrait exprimer clairement cette notion. C'est aussi la co-construction qui permet un repositionnement d'acteurs plutôt dans l'échange que dans la concurrence.

Il est pointé que Faro implique nécessairement un déplacement du personnel politique qui doit s'engager à un principe de réciprocité dans sa relation avec les groupes patrimoniaux, d'une part en acceptant d'apprendre avec les habitants (formation), d'autre part en acceptant que le patrimoine tel que le propose Faro implique de s'intéresser aux liaisons patrimoine/urbanisme/rénovation urbaine.

Comment favoriser une participation issue d'une demande sociale plutôt que d'une injonction descendante ?

Passeurs : Etre passeur relève avant tout de la possibilité et d'une capacité à mettre en circulation un écosystème d'acteurs sur le territoire, sur un mode plus organique.

Tous les acteurs présents se considèrent comme des passeurs, mais aussi parfois comme acteurs. Il n'y a une porosité qui semble nécessaire entre la posture de producteur de savoirs/récits et la fonction de passeur susceptible d'enclencher un processus.

Il est souligné que le passeur peut vite devenir porteur d'une forme d'injonction participative, elle-même souvent résultant d'une injonction à participation des institutions. *Le risque d'institutionnalisation des passeurs peut-il être contrebalancé par le fait qu'ils soient eux aussi des « faiseurs » ?*

Dispositif de Participation: l'institution se met au service de la société et répond à la demande sociale.

Les projets participatifs qui fonctionnent sont souvent ceux qui poussent par le terrain. L'injonction participative stérilise, même quand il y a les bonnes volontés et des propositions justes. Si on n'est pas en bottom up, quelque chose de fondamental manque la plupart du temps: la construction de l'espace de confiance. Et cet espace de confiance ne va pas de soi (retour sur expériences Gare Franche).

Certains participants constatent que si il est clair que les pouvoirs publics ne donnent pas souvent la main, quand ils le font vraiment les habitants s'en saisissent (retour sur expériences Pilsen).

L'entrée Faro permet de créer des situations de dialogue décalées où la chacun est (re)légitimé précisément (scientifique, élu, habitant, usager, ...) par rapport à un bien commun déterminé (ex : GR2013 Métropole commune).

Dans une approche participative, les responsabilités, fonctions et savoirs ne peuvent pas être équivalents ou s'opposer (savoir scientifique contre savoir populaire, amateur, profane...) et il faut d'autant plus les nommer (la population à une expertise d'usage, le conservateur une responsabilité publique etc.).

Toutes les paroles ne se valent pas mais ont une valeur à prendre en compte.

Les projets menés ces derniers temps par des institutions patrimoniales mais aussi par des groupes patrimoniaux autour d'expériences numériques d'indexation collaborative (base de données patrimoniales partagées) semblent un endroit intéressant d'expérimentation de cette question.

Le terme « dispositif » étant perçu comme un terme plutôt institutionnel et un peu normatif, y serait préféré processus, écosystème ?

Empowerment : favoriser l'appropriation pour cultiver la participation

L'approche Faro permet à partir d'un « bout de récit » individuel de s'engager dans un processus d'appropriation plus large (s'approprier la ville) et collectif (ex des constructions de balades ADDAP13, Mille pattes Hôtel du nord, coordination patrimoine et création 2/3).

La question du terme sémantique susceptible de porter la dimension « organique » de la participation révèle également les ambiguïtés actuelles en France, avec une certaine contradiction entre un développement souhaité des pratiques d'empowerment et une injonction de participation maîtrisée très présente et souvent contre productive.

3- Outils (appréciation, atelier, Label, communauté, initiatives)

La dimension atelier est apparue, Faro devrait clairement inciter les politiques à se mettre en situation d'atelier avec les habitants impliqués dans un processus patrimonial.

Le besoin de se retrouver à une échelle « ville » a été constaté mais le terme communauté porte à confusion car il est assimilé à Marseille à la « communauté patrimoniale » qui agit à une échelle plus locale.

Le label semble être un outil plus particulièrement utile pour les passeurs en dialogue direct avec les institutions et notamment les collectivités territoriales.

Il est un outil pour intéresser, sensibiliser notamment les politiques mais il doit réussir à ne pas figer, à prendre en compte toutes ces articulations (symbolique/réel, production des savoirs/expertise, réciprocité de la relation à l'élu, diversité des récits...) pour ne pas devenir un simple nouvel outil de communication territoriale.

4- Quelques perspectives locales

Il manque actuellement de lieu de partage et rencontre entre les groupes patrimoniaux à Marseille pour échanger sur leurs pratiques et enjeux.

L'articulation entre le travail des groupes patrimoniaux et les processus institutionnels d'urbanisme en court restent à construire, d'autant plus que in fine les processus institutionnels se révèlent aussi lents que ceux de Faro (ex : la Métropole).

Faut il créer une commission patrimoniale à l'échelle des processus de transformation urbaine ? Une déclinaison locale de la Communauté de Faro ?